

GRENOBLE CAPITALE VERTE EUROPÉENNE 2022

Dossier de presse



© ALAIN DOUCÉ PHOTOGRAPHY



GREEN
GRENOBLE
2022
.eu



DOSSIER DE PRESSE

Édito de Barbara Pompili, Ministre de la Transition écologique	• 3
Ensemble avec « Grenoble Capitale Verte Européenne 2022 »	• 4
Le titre de « Capitale Verte Européenne », un motif de fierté	• 6
Pourquoi Grenoble a-t-elle été choisie ?	• 7
Dans le bassin de vie grenoblois, la transition écologique se vit au quotidien	• 8
Une société civile mobilisée face aux défis de la transition à Grenoble et alentours	• 14
2022, une année pour amplifier les transitions !	• 18
Fédérer, mobiliser, inspirer	• 19
Un appel à participation, pour une aventure partagée	• 19
Une année, 12 thèmes, 54 défis	• 21
Les temps forts de Grenoble Capitale Verte Européenne 2022	• 24
Un camp de base : la Bastille	• 26



Il faut toujours le rappeler, le rôle des collectivités locales est absolument central dans la mise en œuvre de la transition écologique. Elles réalisent près des trois quarts des investissements publics et détiennent à travers leurs compétences, une grande partie des leviers essentiels pour un urbanisme plus respectueux de l'environnement et plus résilient, des transports propres, la préservation de la biodiversité, la rénovation des bâtiments publics, ou encore une alimentation plus saine à travers la restauration scolaire.

Depuis longtemps, Grenoble et les collectivités réunies au sein de la métropole ont mobilisé ces différents leviers et ont su nouer un partenariat fécond avec l'Etat pour se saisir de nombreuses opportunités de politiques publiques écologiques et innovantes. Cette exemplarité a conduit l'Union européenne à faire de Grenoble sa Capitale Verte 2022.

Lorsqu'un de ses territoires obtient la reconnaissance du continent, c'est toute la France qui est fière.

L'aventure qui démarre permettra à la ville de Grenoble et à toutes les collectivités impliquées dans le projet de montrer, au long de l'année 2022, toute l'étendue du savoir-faire français en matière de protection de l'environnement et de construction de villes plus intelligentes, plus sobres et plus résilientes.

C'est donc tout naturellement que l'Etat accompagnera le portage du label Capitale Verte sur l'ensemble de l'année 2022, notamment à travers un financement de quatre millions d'euros qui contribuera à travers divers événements de premiers plans, à faire rayonner Grenoble, et à travers elle rayonner la France.

Naturellement, l'Etat continuera d'être au côté de Grenoble comme de l'ensemble des métropoles françaises avec nombreux investissements nouveaux pour accompagner les projets de transition écologique, en particulier à travers les crédits du plan France Relance.

L'année où la France exercera la présidence de l'Union Européenne, la distinction de Grenoble est un symbole important qui contribue à renforcer notre capacité à faire aboutir le Pacte vert pour doter l'Europe de la législation environnementale et climatique la plus ambitieuse au monde.

Barbara Pompili,
Ministre de la Transition écologique

ENSEMBLE AVEC « GRENOBLE CAPITALE VERTE EUROPÉENNE 2022 »



Grenoble est une ville ouverte sur le monde et sur l'innovation sociale, démocratique, scientifique... et bien sûr environnementale!

Devenir Capitale Verte de l'Europe est une belle reconnaissance pour les actions déjà engagées. C'est aussi l'opportunité d'aller plus loin dans les transitions, pour transformer notre territoire et répondre au défi climatique et social.

L'enjeu est immense, comme l'est notre volonté d'agir : avec les initiatives que nous lançons ensemble aujourd'hui, nous pouvons devenir un territoire neutre en carbone d'ici 10 ans. La dynamique est lancée!»

Éric Piolle,
Maire de Grenoble



Ce label européen est une belle récompense pour les femmes et les hommes qui vivent ici : c'est la reconnaissance du caractère avant-gardiste de notre territoire, pionnier dans sa prise de conscience de l'urgence environnementale et climatique, pionnier aussi dans les solutions concrètes, qu'elles viennent des citoyens, des entreprises, de la sphère associative ou des organisations publiques. Face à l'urgence, il importe de démontrer qu'il n'y a pas de fatalité. C'est ce à quoi nous nous employons, avec l'ambition de concilier transition écologique et justice sociale, avec la conviction qu'il n'y a de progrès que partagé.

Christophe Ferrari
président de Grenoble-Alpes
Métropole



La capitale des Alpes devient une Capitale Verte Européenne. Cela met un coup de projecteur sur tout le département et valorise les efforts quotidiens des collectivités en faveur de l'environnement. Depuis 2015, le Département mène lui-même de multiples actions pour réduire ses émissions carbone et innover pour que protection de l'environnement rime avec chacune de ses politiques. Un engagement fort, pour une écologie positive, pour satisfaire l'ambition d'une vie meilleure, plus confortable, plus prospère, plus riche, le tout bien sûr dans un environnement préservé, pour nous et nos enfants. »

Jean-Pierre Barbier,
président du Département
de l'Isère

EN ACTION !

Alors que le dernier rapport du GIEC en août 2021 a sonné le tocsin et rappelé l'urgence d'agir pour le climat, Grenoble est la Capitale Verte de l'Union européenne pour 2022. Cette distinction de la Commission européenne vient reconnaître le volontarisme et les actions concrètes menées depuis des années dans le bassin de vie grenoblois en faveur de l'environnement et de la qualité de vie des habitantes et habitants.

Avec Grenoble, c'est la victoire de tout un territoire, montagnard, pionnier, solidaire, sportif, universitaire, reconnu pour son dynamisme en matière scientifique et technologique. Un territoire où l'engagement pour les transitions ne date pas d'hier. C'est ici qu'est né le premier éco-quartier primé en France en 2009. C'est ici aussi qu'a été lancé un premier Plan d'action climat au niveau local en France en 2005. Historiquement en pointe sur les mobilités douces, la métropole grenobloise se place aujourd'hui en tête de peloton des villes cyclables françaises, avec son nouveau réseau Chronovélo. Elle a aussi créé, en 2019, la plus grande Zone à Faibles Emissions de France. Ces initiatives cumulées ont permis de réduire de 30 % les émissions de gaz à effet de serre entre 2005 et 2018, selon l'Observatoire Atmo Auvergne Rhône Alpes. Investie sur tous les fronts depuis 2014, Grenoble a également planté plus de 5500 arbres, encouragé la végétalisation, et augmenté la part du bio et du local dans les cantines scolaires, faisant de la transition alimentaire une de ses priorités.

Autour de ces défis, Grenoble Capitale Verte Européenne 2022 est un projet qui rassemble. Piloté par la Ville de Grenoble et Grenoble Alpes Métropole, en partenariat avec le Département de l'Isère, et avec le soutien de l'État français et de la Commission européenne, il mobilise également l'Université Grenoble Alpes, les Parcs naturels régionaux, des entreprises, des associations, des collectifs d'habitants et de nombreuses autres communes. Conscients de la course contre la montre que nous impose le dérèglement climatique, et fiers d'appartenir à un territoire en mouvement, plus de 200 partenaires entendent faire de Grenoble Capitale Verte Européenne 2022 un tremplin pour aller encore plus loin.



LE TITRE DE CAPITALE VERTE EUROPÉENNE, UN MOTIF DE FIERTÉ

Lancé par la Commission européenne avec le slogan « Villes vertes – douces à vivre », ce titre récompense chaque année les agglomérations de plus de 100 000 habitants qui font preuve d'engagements forts en matière de transitions sociales et environnementales, alors que plus des deux tiers des Européennes et Européens vivent désormais en ville.

C'est Stockholm qui avait remporté en 2010 le premier titre de Capitale Verte Européenne. Depuis, Hambourg (Allemagne), Vitoria-Gasteiz (capitale du Pays basque espagnol), Nantes (France), Copenhague (Danemark), Bristol (Royaume-Uni), Ljubljana (Slovénie), Essen (Allemagne, ville jumelle de Grenoble), Nijmegen (Pays-Bas), Oslo (Norvège), Lisbonne (Portugal), et en 2021, Lahti (Finlande) ont également été primées. Après Grenoble en 2022, c'est Tallinn, capitale de l'Estonie, qui prendra la relève en 2023.

Avec cette distinction, l'Union européenne récompense le travail entrepris dans les villes lauréates, et les met en lumière tout au long de l'année, afin qu'elles puissent entraîner d'autres dans leur sillage.

Un autre titre, baptisé « Feuille Verte », est attribué parallèlement chaque année aux villes comptant entre 20 000 et 100 000 habitants qui font face elles aussi avec courage et volontarisme aux défis de l'environnement.

Au total, les lauréates et finalistes désignées par un jury d'experts forment un précieux réseau d'expériences d'une centaine de villes à ce jour.

POURQUOI GRENOBLE A-T-ELLE ÉTÉ CHOISIE ?

Elles étaient 18 capitales et grandes villes européennes à briguer le titre de Capitale Verte Européenne 2022, parmi lesquelles Dijon, Turin, ou encore Tallinn, la capitale de l'Estonie, finalement choisie pour succéder à Grenoble en 2023.

Les ambitions et le travail engagé par chacune des candidates sont évalués sur la base de douze indicateurs : lutte contre le réchauffement climatique et adaptation au changement en cours, gestion des espaces verts, développement des modes de transports alternatifs à la voiture personnelle, lutte contre la pollution atmosphérique et sonore, gestion de l'eau et des déchets, respect de la biodiversité, mode de gouvernance, performance énergétique, innovation verte.

Grenoble l'a emporté le 8 octobre 2020 en se hissant à la première ou la deuxième place dans 11 des 12 thématiques pointées.

Ville dense, de plus de 160 000 habitants, Grenoble fait battre le cœur d'une Métropole de 450 000 habitants, au sein du vaste département de l'Isère. Située au carrefour de trois massifs alpins – la Chartreuse, le Vercors, et Belledonne - elle est réputée pour sa tradition d'innovation et d'ouverture. Les défis du changement climatique, de la pression foncière, des mobilités, de la qualité de l'air et de l'eau sont ici des préoccupations de longue date. C'est un territoire qui, très tôt, s'est fixé des objectifs ambitieux en matière de qualité de vie et de respect de l'environnement. Le titre vient reconnaître cette longue expérience et une programmation 2022 très dense.

UN TERRITOIRE PIONNIER EN MATIÈRE DE TRANSITIONS ENVIRONNEMENTALES : QUELQUES DATES CLÉS

FIN DES ANNÉES SOIXANTE

Début de la piétonisation des rues en centre-ville.

1987

Mise en circulation du deuxième tramway le plus moderne de France.

2004

Lancement de Métrovélo, qui s'est imposé depuis comme le premier service public de location de vélos en France.

2005

Mise en place du premier plan climat de France, au niveau local, élargi à la qualité de l'air en 2012, suivi du Plan Climat-Air-Energie en 2016, qui ont permis de réduire de 28 % les émissions de particules fines (PM_{2,5}) et de 58 % les émissions de dioxyde d'azote (NO₂) selon l'Observatoire Atmo Auvergne Rhône Alpes.

2009

Grenoble primée pour l'Eco-quartier de la caserne de Bonne, précurseur en France.

2016

Grenoble est la première grande ville en France à généraliser la limitation de vitesse à 30 km/h et l'agglomération met en place une vaste Zone à Faibles Émissions.

2017

Première Biennale des Villes en transition, et premières pistes du réseau Chronovélo

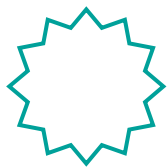
2019

Lancement d'un programme ambitieux de compostage des déchets alimentaires avec la Métropole le premier de cette ampleur, à l'échelle d'une Métropole

DANS LE BASSIN DE VIE GRENOBLOIS, LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE SE VIT AU QUOTIDIEN

Quelques exemples autour
des thématiques Capitale Verte Européenne





CLIMAT

ARBRES

Grenoble a planté **plus de 5 500 arbres** depuis 2014 (objectif encore 10 000 d'ici 2030) et en 2021 la Ville a pris l'initiative d'offrir 400 arbres à planter aux particuliers.

ÎLOTS DE FRAÎCHEUR

La Ville de Grenoble a aussi lancé un plan de végétalisation des espaces publics, créant des **îlots de fraîcheur** pour mieux affronter les canicules (11 nouveaux projets lancés en 2020, parmi lesquels l'emblématique place Victor Hugo, où des travaux récents ont permis de planter des arbres, enlever du bitume, remplacer les éclairages par des LEDs, et rendre les pelouses accessibles à tous).

VÉGÉTALISATION

La **végétalisation des cours d'école** de Grenoble a par ailleurs commencé, avec une première expérience réussie dans la cour de l'école Clémenceau, débitumée à Grenoble. Dans les **cours des collèges** de l'agglomération, le Département a aussi lancé des opérations de végétalisation, en commençant par le collège Jean Vilar d'Echirolles en 2021 (plantation d'arbres, mise en place de surfaces végétalisées drainantes, etc.).

RÉNOVATION THERMIQUE

Lancé en 2010 par Grenoble Alpes Métropole, le **dispositif Mur Mur** aura permis d'ici 2023 la réhabilitation de 10 000 logements en copropriétés et de près de 1 000 maisons individuelles. Objectif : 25 000 logements et 9 000 maisons rénovés en 2030.

CONSTRUCTIONS INNOVANTES

Sur le quartier en devenir de la Presqu'île à Grenoble (250 hectares), les 2 bâtiments innovants du **projet ABC (Autonomous Building Citizen)**, avec plus de 1 100 m² de panneaux solaires en toiture, comptent 62 logements (dont une vingtaine de logements sociaux) tous occupés depuis 2020. Ils visent une réduction de 70 % des consommations d'énergie, de 40 % des consommations en eau et de 40 % de la production de déchets ménagers. Innovation aussi avec le **Haut Bois**, immeuble d'habitation à ossature bois en construction dans le quartier Flaubert. Le Département inaugurera de son côté en janvier 2022 un collège **majoritairement en bois**, le collège Lucie Aubrac, dans le quartier de la Villeneuve. Constitué de bois biosourcé et local (appellation « Bois des Alpes »), ce sera un bâtiment à énergie positive doté de 500 m² de panneaux photovoltaïques. Même chose pour le nouveau bâtiment des Archives Départementales à St Martin d'Hères ; il a été recouvert de 1 700 m² de panneaux solaires, permettant son autonomie énergétique.



NATURE ET BIODIVERSITÉ

ZÉRO PHYTO

En avance sur la réglementation nationale, Grenoble a engagé dès 2006 des démarches pour ne plus utiliser de **produits phytosanitaires** dans ses espaces verts.

JARDINS PARTAGES

Grenoble compte **12 jardins familiaux, 17 jardins partagés, six vergers collectifs, et 230 espaces de jardinage de rue** ; elle encourage les habitantes et habitants à se mobiliser à travers des dispositifs comme « **Végétalise ta ville** ».

ESPACES NATURELS SENSIBLES

Le Département protège et anime 17 Espaces Naturels Sensibles départementaux et 128 gérés par des communes. Pour préserver ces havres de biodiversité et sensibiliser le grand public au respect de l'environnement, il organise des sorties scolaires pédagogiques et des animations nature ouvertes à tous. Grenoble Alpes Métropole gère de son côté 2 Réserves Naturelles Régionales très protégées et dont l'accès est réglementé : l'Etang de Haute Jarrie, et les Isles du Drac, où vit encore le Castor d'Europe, espèce menacée en France.



AIR

ZFE

La métropole grenobloise a créé en 2019 la plus grande **Zone à Faibles Émissions (ZFE)** de France. Elle intègre aujourd'hui 27 communes. Cette ZFE réserve l'accès à la circulation aux véhicules utilitaires et poids lourds les moins polluants, classés selon des critères spécifiques et signalés par une vignette Crit'Air. Évolutive, elle doit mener Grenoble à l'interdiction du diesel d'ici 2025.

PRIME AIR BOIS

Alors que les appareils de chauffage au bois peu performants comptent parmi les principales sources de pollution de l'air dans l'agglomération grenobloise, avec le trafic routier, Grenoble Alpes Métropole a développé la Prime Air Bois pour encourager les habitants à moderniser leurs équipements. Des communes (notamment la Ville de Grenoble, en 2021), ont décidé de la compléter, garantissant la gratuité du changement d'appareil pour les ménages les plus modestes.



MOBILITÉ

VÉLO

Ville plate, nichée au cœur des montagnes, Grenoble est **la première ville de France pour les trajets domicile-travail à vélo**. Elle arrive **en tête des villes de plus de 100 000 habitants les mieux aménagées pour les déplacements à vélo** selon le dernier « Baromètre des villes cyclables », publié en 2020 par la Fédération des Usagers de la Bicyclette. Depuis 2014, la Métropole a accéléré le développement de pistes cyclables en lien avec la Ville de Grenoble (**475 kilomètres de voiries aménagées pour les cyclistes** à ce jour, dont 25 kilomètres d'autoroutes à vélo baptisées Chronovélo, avec une identité visuelle spécifique pour des trajets plus sûrs et plus efficaces). **Métrovélo**, premier service public de location de vélos en province, totalise de son côté 100 000 contrats de location depuis 15 ans. Ce sont plus de 9 000 vélos jaunes en circulation, visibles partout dans l'agglomération, et la gamme s'est élargie, avec des vélos à assistance électrique, des vélos cargos, ou encore des trottinettes électriques. 12 000 places de stationnement dédiées ont par ailleurs été créées, ainsi que 13 parcs à vélos sécurisés.

MODES DE TRANSPORTS MULTIPLES

À travers le SMMAG (Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise), les pouvoirs publics incitent les usagers à **mixer les modes de transport alternatifs à la voiture individuelle** : bus, tram, vélo, autopartage, trottinette électrique. La pratique du covoiturage est aussi encouragée. Depuis 2020, Grenoble est ainsi le premier territoire de France à disposer d'une **voie réservée au covoiturage sur autoroute** ainsi que d'un service de covoiturage complet avec départs garantis. Et d'ici 2024, un téléphérique urbain avec 6 stations devrait voir le jour au nord-ouest de l'agglomération.



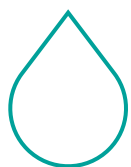
ÉNERGIE

UN CHAUFFAGE DE PLUS EN PLUS VERT

En avance sur le territoire national, le réseau de chauffage urbain géré par la Compagnie de Chauffage de Grenoble-Alpes Métropole, l'opérateur public local, utilise désormais **près de 80 % d'énergies renouvelables et de récupération (ambition 100 % d'ici 2033)**, contre 0 % il y a 60 ans, quand le réseau brûlait du charbon et du fioul lourd. Désormais, le mix énergétique utilisé est de plus en plus vert : chaleur industrielle, ordures ménagères, et bois (approvisionné dans un rayon de 100 kilomètres autour de Grenoble), avec un nouveau site de production innovant 100 % bois, BIOMAX, inauguré en 2020.

VERS UNE ÉLECTRICITÉ 100 % ENR

L'entreprise publique locale Gaz Électricité de Grenoble entend produire **350 GWh d'énergies renouvelables d'ici fin 2022**, grâce à son parc éolien, ses centrales hydroélectriques et photovoltaïques notamment. C'est presque la consommation électrique annuelle des particuliers grenoblois. Grâce à la méthanisation des boues usées, la station d'épuration de la Métropole, Aquapole, produit par ailleurs suffisamment de Biogaz pour faire rouler au quotidien au BioGNV plus de 125 bus du SMMAG (Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise) et les bennes à ordures ménagères de la Métropole.



EAU

Située à la confluence de l'Isère et du Drac, Grenoble bénéficie d'une **qualité de l'eau exceptionnelle**, avec ses 5 sites de captage, dont celui de Rochefort, le plus grand d'Europe (2 300 hectares), qui fait partie d'une réserve naturelle. Une tarification sociale a été mise en place en 2015.

Les pouvoirs publics s'efforcent par ailleurs de **s'adapter au réchauffement climatique tout en économisant la ressource en eau** : réaménagement des berges, réhabilitation de fontaines, mise en place de jeux d'eau temporaires et brumisateurs économes en eau, création de mares paysagères, de points d'eau potable.

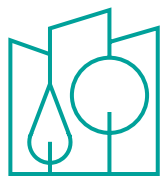


DÉCHETS

Grenoble Alpes Métropole, qui collecte et gère les déchets ménagers des 49 communes de l'agglomération grenobloise a lancé en 2019 un **plan ambitieux de collecte des déchets alimentaires** dans les copropriétés, en vue de leur compostage. À l'horizon 2024, une unité de méthanisation doit être construite au centre de compostage pour produire du biométhane à partir de ces déchets. Grenoble-Alpes Métropole encourage aussi le **réemploi**, afin d'allonger la durée de vie des objets, à travers la création d'une cartographie des réparateurs et « repair cafés », et la mise en réseau des entreprises sur les bonnes pratiques (espace de gratuité, collectes textiles, etc.).

Le Département de l'Isère a de son côté mis en place en 2015 un plan de **lutte contre le gaspillage alimentaire dans les cantines des collèges** : ce travail de sensibilisation mené avec les agents départementaux auprès des collégiens, en partenariat avec l'ADEME, a déjà permis de réduire de moitié le gaspillage alimentaire dans les cantines des collèges isérois. Anticipant la suppression du plastique prévue par la loi Egalim en 2025, le Département a également supprimé dès 2019 la vaisselle plastique jetable et remplacé les barquettes en plastique par des barquettes en matériau végétal.





HABITER LA VILLE DE DEMAIN

ECO-QUARTIERS

Depuis son **premier éco-quartier, celui de la Caserne de Bonne en 2009**, la Ville de Grenoble en a fait naître d'autres. L'Ecoquartier Flaubert, en cours de construction, mise sur les ressources locales, et notamment le bois, mais aussi la paille et la terre, pour un programme immobilier d'un nouveau genre. Certains des bâtiments du quartier emploient même exclusivement les matériaux naturels: c'est le cas de la nouvelle école, 100 % bois, et d'un immeuble à ossature bois de 56 logements sociaux, le Haut Bois.

30 KM/H

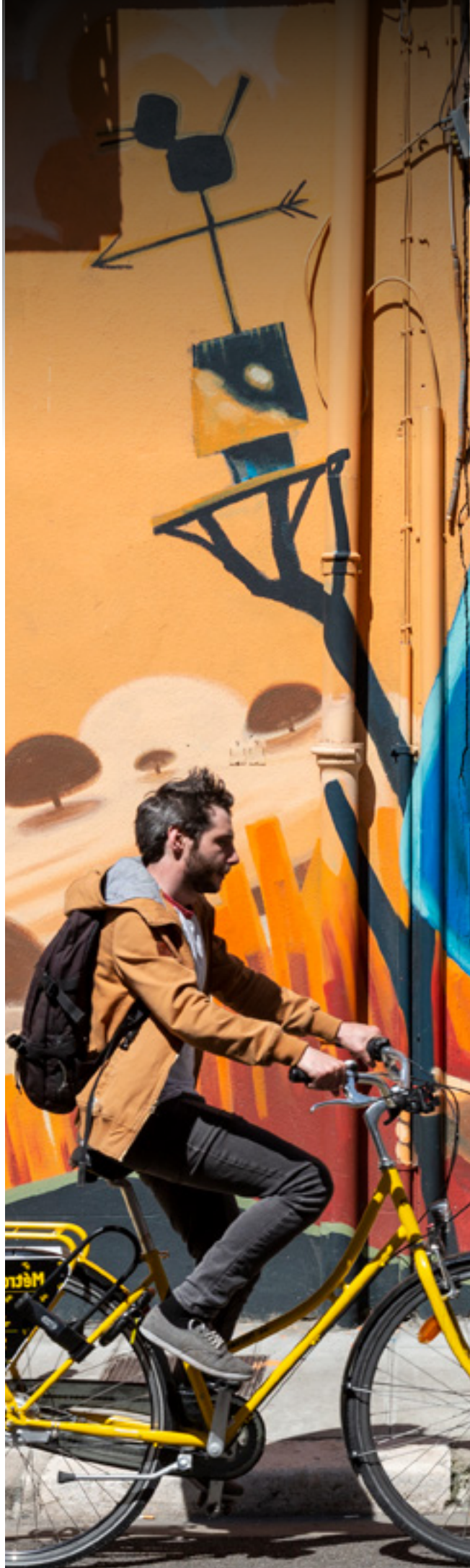
En 2016 la Métropole grenobloise a été la première grande agglomération française à généraliser la limitation de vitesse à 30 km/h. Aujourd'hui, 45 communes ont rejoint le dispositif « Métropole apaisée » où les rues à 50 km/h sont devenues l'exception pour un meilleur partage de l'espace public, et des effets bénéfiques sur la sécurité et le bruit.

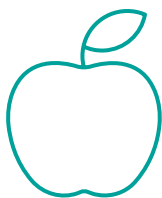
PIÉTONISATION

Baptisé « **Place(s) aux enfants** », un programme lancé en septembre 2021 par la Ville de Grenoble vise à libérer l'espace public devant une quinzaine d'écoles (13 dans un premier temps), en y installant de la végétation et des jeux. Objectif: moins de bruit, moins de pollution, plus de sécurité, de fraîcheur, et de convivialité. Grenoble poursuit par ailleurs la piétonisation du centre-ville avec, pour 2022, le quartier Sainte-Claire.

PARTICIPATION CITOYENNE

Depuis 2014, la Ville de Grenoble impulse un nouvel élan en matière de démocratie participative, avec **l'implication de toutes et tous dans la vie de la cité** (instances citoyennes de proximité plus ouvertes et plus autonomes dans leur fonctionnement et leur budget; tirage au sort encouragé; possibilité pour les habitants de poser des questions au conseil municipal, par le biais des Conseils Citoyens Indépendants). Des dispositifs novateurs ont aussi été créés: les **Chantiers ouverts au public (COP)** qui rassemblent des habitants, associations et agents, autour de projets sur l'espace public; le **Budget Participatif** qui a déjà permis de réaliser 40 projets depuis 2015 pour un montant de 4 millions d'euros, dans des domaines aussi variés que l'aménagement de l'espace public, les mobilités, le patrimoine, la culture ou encore la biodiversité urbaine (20 à 30 projets sont soumis au vote chaque année); ou encore les dispositifs d'Interpellations citoyennes collectives.





ALIMENTATION ET AGRICULTURE

FERMES URBAINES

Deux fermes urbaines ont vu le jour à Grenoble, l'une en 2018, l'autre en 2021. Une troisième est en projet au carrefour de trois communes (Grenoble, Échirolles, et Eybens), à forte dimension pédagogique. Le centre horticole de la Ville produit par ailleurs chaque année 3,5 tonnes de légumes pour la restauration collective municipale.

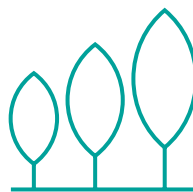
LOCAL ET BIO

Les **cantines scolaires** de la Ville de Grenoble sont approvisionnées à 60 % en produits bios et/ou locaux (95 % pour les crèches). Les cuisines du Département de l'Isère sont approvisionnées à 33,5 % de produits locaux et 26,5 % de produits bio et locaux (37 500 repas/jour). Les cuisines de l'agglomération grenobloise ont reçu le label Ecocert niveau 2 qui garantit des plats « + bios, + locaux, + sains, + durables », comme le souligne le label.

Le Département de l'Isère a par ailleurs créé la **première marque agroalimentaire locale**, « **Ishere** » (<https://produits-locaux.ishere.fr/>), qui garantit la provenance géographique du produit transformé et de ses ingrédients agricoles, la juste rémunération des producteurs, et des modes de production respectueux de l'environnement. Portée par le Pôle agroalimentaire de l'Isère, cette marque réunit aujourd'hui une centaine de producteurs isérois dont beaucoup alimentent les cantines des collèges.

FONCIER

Pour préserver et valoriser les espaces agricoles, naturels et forestiers en milieu périurbain, le Département de l'Isère met en place, en accord avec les communes et la profession agricole locale, des **périmètres de protection**. Cette préservation du foncier agricole permet de maintenir un potentiel de production pour l'alimentation locale. Des communes de la métropole grenobloise situées sur la rive gauche du Drac y travaillent actuellement avec le Département.



PRODUIRE ET CONSOMMER AUTREMENT

ÉCONOMIE SOLIDAIRE

Parmi les projets récents soutenus par la Ville et la Métropole, « la Machinerie » a ouvert ses portes en septembre 2021 dans le quartier de la Villeneuve. C'est un lieu de rencontres et de services aux particuliers et aux entreprises, avec entre autres, sur près de 400 m², un Repair Café, un Fab lab, et une conciergerie comme « fabrique de solutions au quotidien ». Le Pop Up République offre, lui, des locaux à louer très accessibles aux artisans, créateurs ou producteurs qui souhaitent tester leur activité commerciale. Le collectif « C'est fait ici », né en 2015, et qui rassemble une quarantaine d'artisans, a quant à lui pu ouvrir une boutique à la Caserne de Bonne avec le soutien de la Ville et de la Métropole.

UNE SOCIÉTÉ CIVILE MOBILISÉE FACE AUX DÉFIS DE LA TRANSITION À GRENOBLE ET ALENTOURS



ILS NOUS INSPIRENT



© Auriane Poillet

Isabelle Robles

FONDATRICE DE LA FERME DES MILLE POUSSSES

Ingénieure agroalimentaire au parcours varié, Isabelle Robles a lancé en 2021 la ferme des Mille Pousses, installée dans le quartier Mistral. C'est la deuxième ferme urbaine née à Grenoble après Les Jardins Détaillés (2018). Avec des employés en insertion professionnelle (2 au démarrage, 3 d'ici fin 2021, et 5 prévus d'ici 2023), elle produit des jeunes pousses pleines de saveurs qu'elle vend notamment aux restaurateurs.

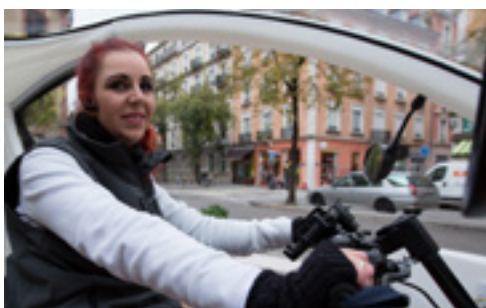


© Frédéric Pattou

Bernard Mehl

RESPONSABLE DE LA CUISINE DU COLLÈGE EDOUARD VAILLANT À ST MARTIN D'HÈRES

Avec son équipe, Bernard Mehl a mis en place de nombreux dispositifs pour lutter contre le gaspillage alimentaire (quantités ajustées à l'appétit de chaque élève, commandes au plus juste, etc.), et pour contribuer à la valorisation des déchets (tri sélectif, compostage, jardin, etc.).



© Auriane Poillet

Gloria Leroy

CO-PRÉSIDENTE DES BOÎTES À VÉLO GRENOBLE

Depuis 2015, Gloria Leroy a lancé sa petite entreprise baptisée « Mon coursier de quartier ». A bord de son vélotaxi, elle propose des services de transport à la personne, et de livraison. Des enfants qui rentrent de l'école aux personnes âgées qui veulent se rendre au centre-ville en passant par les personnes aux « mobilités compliquées », l'activité a vite trouvé sa clientèle.



© Auriane Poillet

Julien Robillard

PRÉSIDENT D'ENERG'Y CITOYENNES

Avec ses quelques 300 associés (à 90 % des particuliers) et une trentaine de bénévoles, le collectif Energ'Y Citoyennes habille depuis 2016 les toits de la métropole grenobloise de panneaux photovoltaïques. À son actif déjà notamment : une vingtaine de ces toitures solaires (sur des bâtiments publics : école, gymnase, salle de concert La Belle Électrique, mais aussi église) ainsi qu'une ombrière abritant un parking public. À raison d'un investissement minimum de 100 euros, les associés décident ensemble de l'usage des bénéfices liés à la vente d'électricité pour le réseau local et des nouveaux projets à mettre en œuvre.



© Gilles Galoyer

Jacques Félix Faure

ARCHITECTE

Avec son cabinet basé à Barraux, à une trentaine de kilomètres de Grenoble, il est l'un des architectes du Haut Bois, un immeuble de 9 étages en structure bois et matériaux bio-sourcés dont l'inauguration est prévue en 2022 dans le nouvel éco-quartier Flaubert, à Grenoble. Premier bâtiment passif de cette envergure, il est prévu pour 56 logements sociaux. Jacques Félix Faure développe depuis des années des projets d'architecture bioclimatique utilisant des matériaux sains comme le bois. On lui doit notamment des rénovations de refuges, dont ceux de l'Aigle et de Presset.



© Jean-Sébastien Faure

Djazia Brighet

RETRAITÉE

Très investie dans la vie locale de son quartier, le « quartier Teisseire », Djazia Brighet participe à l'entretien du jardin partagé de La Poterne depuis près de 20 ans et a contribué à créer le verger Aventure, sur 2 500 m², sélectionné par les Grenobloises et Grenoblois parmi les projets du Budget Participatif 2016. Le jardin, pour elle, c'est aussi une manière de créer du lien social dans un lieu paisible.



© M. Ponzio

Pascal Aspe

CHEF JARDINIER DU CENTRE ÉCOLOGIQUE TERRE VIVANTE, À MENS

Biologiste de formation, Pascal Aspe anime des ateliers de formation au jardinage (y compris pour les Grenoblois qui choisissent de s'investir dans des jardins partagés) au Centre écologique Terre Vivante, basé à Mens, non loin de Grenoble, au pied du Vercors. Depuis 40 ans, la SCOP Terre vivante propose des solutions et des conseils pratiques pour vivre l'écologie au quotidien (jardinage bio, alimentation saine, santé naturelle, bien-être, maison écologique...). Elle publie aussi un magazine, Les 4 Saisons, dont Pascal Aspe est l'un des rédacteurs.



©Thierry Chenu

Caroline Laubertie et Marion Scapin

FONDATRICES DE DABBA CONSIGNE

Engagées dans une démarche personnelle de réduction des déchets, ces deux jeunes femmes ont lancé « Dabba consigne » en juin 2020, à la fin du premier confinement. Elles fournissent aux restaurateurs des contenants échangeables à volonté pour assurer leurs services de livraison de repas et limiter ainsi les déchets plastiques.



© Elodie Gauthier

Akim Slaimi,

BÉNÉVOLE, PORTEUR DE PROJETS

Engagé depuis 10 ans dans le tissu associatif de Grenoble, Akim Slaimi (à droite sur la photo) se bat contre la précarité, au sein de diverses structures comme le Collectif Parlons-En, qui a ouvert en 2020 « le Lieu » (un local où les personnes en grande précarité peuvent venir débattre, bricoler, s'entraider), ou comme l'association Point d'Eau, un lieu d'accueil et d'écoute qui propose entre autres sanitaires, douches et machines à laver. En 2021, Akim Slaimi a aussi lancé la « Cuisine du Cœur », projet voté au budget participatif qui propose des ateliers pour cuisiner collectivement et prendre en main son alimentation.



© Alain Fischer

Raphaël Heches

CO-FONDATEUR DE PHOENIX MOBILITY

En 2019, Raphaël Heches et quelques autres étudiants de l'école d'ingénieurs INP-Grenoble ont lancé la start up Phoenix Mobility. Ils planchent sur le « retrofit », à savoir la transformation des véhicules thermiques en véhicules électriques. Ils ont depuis réalisé une dizaine de véhicules en attente d'homologation. Le premier doit être livré en 2022. Et l'entreprise compte désormais une trentaine d'employés.



@Thierry Chenu

César Lechémia

DIRECTEUR DE L'ASSOCIATION CULTIVONS NOS TOITS

César Lechémia est membre de l'association Cultivons nos toits, très investie dans le champ de l'économie sociale et solidaire. Née en 2011, elle développe des potagers participatifs sur les toits de l'agglomération grenobloise et à travers la ville. L'association prépare pour 2022 l'ouverture du Bar Radis, sur le toit panoramique d'un futur parking de l'Ecoquartier Flaubert. Cette future « maison de l'alimentation » comptera, sur une surface de 2000 m2, un jardin potager, un café restaurant associatif, et un atelier pédagogique autour de l'alimentation.

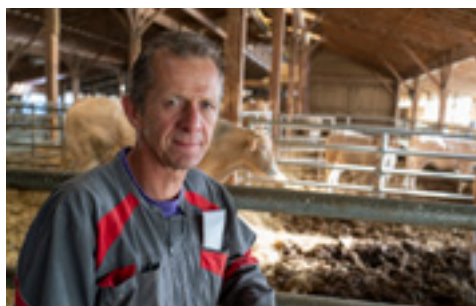


© Jean-Sébastien Faure

Léonie Schreiner,

ENSEIGNANTE ALLEMANDE

Installée à Grenoble depuis 4 ans, Léonie Schreiner a contribué à fonder l'association Café International Grenoble, qui rassemble des résidents étrangers désireux de s'investir dans leur ville. En 2021, ils ont par exemple organisé un troc de plantes et créé un parcours ludique en 4 langues autour des réalisations issues du Budget Participatif. À Grenoble, ville cosmopolite, les résidents étrangers sont autorisés à voter et proposer des projets chaque année au Budget Participatif.



© Noak/PNR Vercors

Éric Rochas

ÉLEVEUR BIO À LA FERME DES COLIBRIS

À Méaudre, en plein cœur du Parc Naturel régional du Vercors, Eric Rochas élève vaches, veaux, porcs et poules de façon traditionnelle, depuis des générations, dans le respect de la charte de l'agriculture biologique (label AB) et du bien-être animal. En tant que président du Pôle viande coopératif isérois, il gère l'abattoir de Grenoble qui donne l'assurance d'un circuit court aux consommateurs et de viandes issues d'exploitations à taille humaine. Un de ses credos : « toutes les bêtes sont élevées, abattues, transformées et consommées sur un même territoire ».



© Jean-Sébastien Faure

Isabelle Pevet

CÉRAMISTE

Isabelle Pevet tient un atelier de poterie en centre-ville de Grenoble (l'Atelier Pi). C'est elle qui préside actuellement le Collectif « C'est fait ici ». Né en 2015 afin de promouvoir et valoriser l'artisanat d'art local, il rassemble aujourd'hui une trentaine d'artisans d'art isérois, et dispose désormais d'une boutique à la Caserne de Bonne.

2022, UNE ANNÉE POUR AMPLIFIER LES TRANSITIONS!



LES ALPES EN PREMIÈRE LIGNE

Face au changement climatique, les Alpes sont en première ligne. La température moyenne y a déjà augmenté de 2 degrés depuis le début du XX^e siècle, contre 1,4 degré en moyenne en France. En une cinquantaine d'années, les glaciers des Alpes françaises ont perdu 38 % de leur superficie.

Dans le bassin de vie grenoblois, densément peuplé et contraint par le relief, le climat s'est réchauffé en toutes saisons sur les 50 dernières années, le nombre de jours de gel a diminué (- 12 jours par an en moyenne au Col de Porte entre 1961 et 2015), et les canicules estivales se font plus intenses et plus fréquentes.

Pour Grenoble, sa Métropole au cœur des Alpes, et plus largement le Département l'Isère, il faut s'adapter à cette nouvelle donne, et anticiper les changements à venir.

2022 devra permettre de fédérer les habitantes et habitants (notamment les jeunes), les acteurs institutionnels, culturels, scientifiques, économiques et associatifs autour de ces défis communs.

FÉDÉRER, MOBILISER, INSPIRER

« Grenoble Capitale Verte Européenne 2022 » est un projet rassembleur. Il est piloté par la Ville de Grenoble, Grenoble Alpes Métropole, en partenariat avec le Département de l'Isère, à travers la mise en place d'un Groupement d'Intérêt Public soutenu par l'État français et la Commission européenne.

Il mobilise également plus de 200 partenaires publics et privés (Université Grenoble Alpes, Parcs naturels régionaux, entreprises, ou encore de nombreuses communes, voisines ou plus éloignées, comme Annecy ou Chambéry).

Tous ont conscience du rayonnement que cette distinction offre au territoire, d'autant que l'année Grenoble Capitale Verte Européenne coïncidera avec la présidence française de l'Union européenne.

Tous ont aussi à cœur d'afficher leur appartenance à un territoire commun en mouvement, et de profiter de cette opportunité pour amplifier les transitions et les chantiers lancés, dans une course contre la montre avec le dérèglement climatique.

LES COLLECTIVITÉS LOCALES S'ENGAGENT

En 2022, la Ville de Grenoble, Grenoble Alpes Métropole et le Département de l'Isère vont poursuivre leurs efforts avec, entre autres :

- Le lancement du « Plan Canopée » de Grenoble-Alpes Métropole qui prévoit de planter 1000 arbres dès 2022 et plusieurs milliers d'autres ensuite, pour atteindre 40 % de canopée (couverture arborée assurant ombre et fraîcheur). Début aussi du plan « Un arbre, un habitant » du Département de l'Isère.
- Le lancement du projet de la ferme urbaine coopérative GRANDALPE à la Villeneuve
- La piétonisation du Quartier Sainte Claire à Grenoble et la poursuite du programme « Place(s) aux enfants »
- La rénovation thermique de l'Hôtel du Département, siège central du Département de l'Isère au cœur de Grenoble, dans le but de réduire de moitié les consommations d'énergie de ce bâtiment des années soixante-dix.
- La poursuite des travaux d'aménagement sur 11 nouveaux espaces de fraîcheur à Grenoble et la création de nouvelles bornes fontaines plus ergonomiques sur l'espace public.
- L'extension en 2022 du programme de collecte des déchets alimentaires aux 450 000 habitants de la Métropole grenobloise.

UN APPEL À PARTICIPATION, POUR UNE AVENTURE PARTAGÉE

Tous les acteurs du territoire sont invités à rejoindre l'aventure à travers l'appel à participation. Plusieurs options s'offrent à eux. Chacun peut s'engager par des actions concrètes (ce sont les « défis » de Grenoble Capitale Verte Européenne, sur chacun des douze thèmes qui rythmeront l'année).

Il est aussi possible de proposer des événements à inscrire au calendrier, en les faisant labelliser. Un fonds « Coup de pouce vert » de 400 000 euros est même créé à destination des associations qui souhaitent faire une proposition événementielle spécifique à Capitale Verte Européenne.



UNE ANNÉE, 12 THÈMES, ET 54 DÉFIS

JANVIER



CLIMAT

Exemples de défis: pour les entreprises, individus, associations et institutions, « en 2022 je passe à l'action pour réduire mon empreinte carbone » ou « j'organise des événements écoresponsables »

FÉVRIER



AIR

Exemples de défis: pour les individus, « pour mes livraisons, je privilégie les points relais » et pour les entreprises « je facilite le regroupement des livraisons »

MARS



ÉNERGIE

Exemples de défis: pour les individus et entreprises « j'effectue le diagnostic thermique de mon habitation ou mes locaux ».

AVRIL



NATURE ET BIODIVERSITÉ

Exemples de défis pour les individus, entreprises, associations et institutions: « je plante un arbre » ou « je mets en place des refuges pour la biodiversité » ou « je n'utilise aucun pesticide ».

MAI



PRODUIRE ET CONSOMMER AUTREMENT

Exemples de défis: pour les individus: « j'achète d'occasion, j'emprunte ou je répare » et pour les individus comme les entreprises, associations et institutions « J'achète local / Je choisis des fournisseurs de produits locaux, éco-conçus, durables / je choisis des fournisseurs ISO 14000 ».

JUIN



INÉGALITÉ

Exemples de défis: pour les individus « je m'abonne à un panier local solidaire » et pour les associations et institutions « je favorise l'accès aux produits bios et/ou locaux pour les personnes à faibles revenus ».

UNE ANNÉE, 12 THÈMES, ET 54 DÉFIS

JUILLET



EAU

Exemples de défis: pour les individus « j'économise l'eau, je prends des douches plutôt que des bains » et pour les individus/associations/entreprises/institutions « je participe ou j'organise des opérations de nettoyage des cours d'eau ».

AOÛT



SANTÉ

Exemples de défis: pour les entreprises « je choisis et je propose des livraisons décarbonées » et pour les individus « j'utilise des produits de beauté non toxiques ».

SEPTEMBRE



MOBILITÉ

Exemples de défis: pour les individus, « si je suis « tout voiture », je tente au moins une fois par semaine les transports en commun ou le train », et pour les institutions, « je favorise l'accès aux vélos (location, facilités de stationnement, etc.) pour ceux qui n'en ont pas ».

OCTOBRE



ALIMENTATION ET AGRICULTURE

Exemples de défis: pour les individus « j'ajuste à mes besoins la quantité de nourriture que je mange, j'achète le moins possible de produits déjà transformés », et pour les entreprises et institutions « je propose des menus comportant davantage de produits bios et locaux ».

NOVEMBRE



DÉCHETS

Exemples de défis: pour les entreprises, individus et associations « je répare ce qui est cassé ou me fais aider par les acteurs de la réparation ».

DÉCEMBRE



HABITER LA VILLE DE DEMAIN

Exemples de défis: pour les individus « je m'engage dans des collectifs et des associations d'intérêt général » et pour les entreprises et institutions « je construis des bâtiments bioclimatiques et sobres en énergie: label passivhaus ».

Saint Martin le Vinoux
Saint Egrève



LES TEMPS FORTS DE GRENOBLE CAPITALE VERTE EUROPÉENNE 2022

Plus de 200 événements sont inscrits au calendrier de cette année de festivités et de réflexion autour des enjeux de la transition. La programmation, qui s'enrichit au fil des semaines, repose sur trois piliers : la participation citoyenne, la culture, et les sciences.

Cérémonie d'ouverture le 15 janvier, en présence d'Emmanuel Macron, le Président de la République française ainsi que de Virginijus Sinkevičius, Commissaire européen à l'environnement, et de nombreuses grandes villes européennes, avec un escape game à l'échelle de la ville, un dialogue citoyen à l'attention des jeunes, un spectacle monumental, ouvert au grand public, sur les pentes de la Bastille, et une soirée festive dans les rues de Grenoble.

UNE ANNÉE POUR RÉFLÉCHIR

Grenoble, ville scientifique et universitaire, accueille en 2022 de nombreuses rencontres nationales et internationales entre professionnels, scientifiques, et entrepreneurs.

Quelques exemples :

- Rencontres scientifiques organisées par l'ESRF, l'Installation européenne de rayonnement Synchrotron autour de la réduction de l'empreinte carbone — mars
- Colloque universitaire « littérature jeunesse et écologie » — avril
- Ecole d'été de l'Agriculture urbaine au Lycée horticole de St-Ismier — mai
- Conférence européenne sur les Technologies Industrielles (INDTECH) — juin, siège de Minatec Grenoble
- Université d'été des urbanistes — août

Chaque mois, le Conseil scientifique pluridisciplinaire de Grenoble Capitale Verte Européenne 2022 organisera un débat « état des lieux et controverses » autour des 12 thématiques de la transition qui rythmeront l'année.

UNE ANNÉE POUR ÉCHANGER

Grenoble organise depuis 2017 la Biennale des Villes en Transition. Dans le même esprit, cette année « Capitale Verte » sera l'occasion d'échanges nationaux et internationaux autour des enjeux de gouvernance et de transition, pour un meilleur partage d'expériences et de réussites.

- Forum environnement d'Eurocities, un réseau de 140 grandes villes européennes — avril
- 2e édition du Forum international pour le Bien Vivre — juin
- Événement délocalisé de la Greenweek, la « Semaine-Verte » de l'Union européenne — juin
- Forum Mondial de la Démocratie Participative — décembre

UNE ANNÉE POUR VIBRER

Des manifestations culturelles et sportives rythmeront l'année 2022 pour que le grand public participe à cette année exceptionnelle, et prenne conscience des enjeux, dans une ambiance festive.

Les habituels rendez-vous grand public offriront, chacun à leur manière, un clin d'œil à cette année capitale, tandis que des nouveautés viendront surprendre les habitants et les touristes.

- La traditionnelle « **Faites du vélo** », pour découvrir le vélo sous toutes ses facettes — mai
- « **Sun Trip** », la course de vélos solaires qui fera cette année le tour des Alpes en 20 jours — départ de la première étape en juin à Grenoble
- **Le Grand Rassemblement**, manifestation artistique tout-terrain par le CCN2 et la MC2 — juin
- **Cérémonie de désignation « Capitale Verte Européenne 2024 »** et « Feuille verte 2023 » — septembre
- Les **4 saisons des villes en transition** : 4 événements avec des villes du monde entier autour de grands enjeux environnementaux et sociétaux.
- La **Biennale Experimenta Arts et Sciences** de l'Hexagone Scène nationale, édition spéciale Capitale Verte — octobre
- Les **Rencontres Ciné Montagne** Grenoble, édition spéciale Capitale Verte — novembre
- Des **expositions** : « Amazonie(s), Forêt-Monde » au Musée Dauphinois — jusqu'en mai 2022
- « Biodiversité en crise. Anthropocène et 6^e extinction » au Muséum d'Histoire naturelle — février à octobre 2022
- « Nature en soi, nature en droit » au Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère — février à octobre 2022
- « De la nature » au Musée de Grenoble — octobre 2022 à mars 2023
- Cycle de 4 expositions à La Plateforme (« Terra Fibrà », « Jardiner la ville », « Grenoble : retour vers le futur », et « Paysages pluriels »).
- Des **Parcours « Capitale Verte »** à vélo, ou à pied, dans la ville et aux abords de la Métropole, à la découverte de ce qui vaut à Grenoble le titre de Capitale Verte Européenne 2022.
- **Cérémonie de clôture** de Grenoble Capitale Verte Européenne 2022 — décembre



UN CAMP DE BASE: LA BASTILLE

La Bastille, c'est l'emblème de Grenoble. Avec son fort militaire datant du XIXe siècle, elle surplombe la ville et offre un panorama incomparable sur l'agglomération grenobloise et la chaîne des Alpes. C'est un lieu « totem », connu de tous. Chaque habitant la voit, la connaît, la pratique. Chaque visiteur peut y accéder par des chemins de randonnée ou via l'un des tout premiers téléphériques urbains au monde, inauguré en 1934 : aujourd'hui ce sont les fameuses « bulles », empruntées chaque année par 300 000 personnes.

Lieu d'histoire, de culture et de nature, la Bastille abrite plusieurs musées (le Musée Dauphinois, le Musée archéologique Saint-Laurent, le Musée des troupes de montagne), un espace de médiation scientifique pour tous les publics (la Casemate), une via ferrata ainsi qu'un espace naturel d'une valeur écologique exceptionnelle. Du fait de la diversité des milieux (barres rocheuses, murailles, pelouses sèches, bosquets) et de son exposition plein sud, le site regorge en effet d'espèces rares notamment méditerranéennes (orchidées, papillons... 200 espèces recensées pour la faune, et près de 500 pour la flore).

La Bastille occupera donc tout naturellement une place de choix, dès la cérémonie d'ouverture de Grenoble Capitale Verte 2022, et tout au long de l'année :

- Un bivouac doit permettre à un public novice d'expérimenter une nuit en montagne, d'avril à septembre, et de bénéficier d'animations de sensibilisation au respect de la nature et de la biodiversité.
- La Cité universitaire du Rabot accueillera en avril-mai une résidence d'architectes invités à faire des propositions pour son avenir. D'ici 2024 en effet, ce site de 18 000 m² sera libéré par le CROUS qui l'occupe actuellement avec 500 chambres d'étudiants.
- Alors que de jeunes équipes de conception architecturale et urbaine ont réfléchi en 2021 à une nouvelle dynamique de vie pour la terrasse intermédiaire de la Bastille dans le cadre du 16^e concours European, leurs idées et projets d'aménagement feront l'objet d'une exposition dans le cadre de l'année Capitale Verte.
- Des randonnées urbaines permettront enfin de mettre en lumière la valeur patrimoniale de ce site dont le premier bâtiment date du XVe siècle.



CONTACTS

Sarah Tisseyre, attachée de presse Capitale Verte
06 02 03 78 60 / sarah.tisseyre@greengrenoble2022.eu

Adeline Suppo, attachée de presse Ville de Grenoble
07 86 64 46 64 / adeline.suppo@grenoble.fr

Alexandra Couturier, attachée de presse Grenoble Alpes Métropole
06 09 60 16 38 / alexandra.couturier@grenoblealpesmetropole.fr

Claire Martin, attachée de presse Département de l'Isère
06 86 69 98 01 / claire.martin@isere.fr

PRESSE

A retrouver sur www.greengrenoble2022.eu :

- Programmation détaillée et agenda mis à jour
- Espace presse avec photos et vidéos à disposition

